

(Vidéo) Loi Duplomb : 'Face à la peur, l'agriculture française se sacrifie, et vous ?'



Dans ce communiqué, au titre interpellant, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et les Jeunes agriculteurs de Vaucluse, militent pour la réintroduction très encadrée de l'acétamipride, produit phytosanitaire néonicotinoïde autorisé par l'Union européenne mais dont la réintroduction et les dérogations en France ont été censurées par le Conseil constitutionnel (article 2 de la Loi Duplomb).

Les agriculteurs soulignent que sans son usage et la suppression des dérogations, les cultures et productions françaises -notamment des fruits rouges- sont en danger. Egalement ce même produit aura été utilisé pour la culture de fruits, plantes et fleurs importés et pourtant destinés aux consommateurs français. Les paysans tiennent à ce que ceux-ci en soient informés et pleinement conscients. Dans un même temps, la pétition de la Loi Duplomb sur le site de l'<u>Assemblée Nationale</u> a recueilli plus de 2,1 millions de signatures.



La Loi Duplomb

« Depuis l'adoption de la loi <u>Duplomb</u>, une question s'impose : avons-nous agi par précaution ou par panique ? exposent les agriculteurs. En censurant la réintroduction encadrée de l'<u>acétamipride</u>, un produit phytosanitaire <u>néonicotinoïde</u> autorisé dans l'Union européenne, la France a cédé à la crainte sans évaluer pleinement les risques réels.

Pour un usage encadré hors floraison

Pourtant, selon l'<u>ANSES</u> (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et l'<u>EFSA</u> (Autorité européenne de sécurité des aliments), lorsque son usage est encadré et réalisé hors floraison, l'acétamipride répond aux exigences de sécurité pour la santé humaine et des pollinisateurs, et reste conforme à la <u>loi "Abeille"</u>.

Quelle alternative à cette molécule ?

Cette molécule est aujourd'hui indispensable pour protéger certaines productions, notamment les fruits rouges dans le Vaucluse. Faute d'alternative efficace, son interdiction place nos producteurs dans une impasse technique et économique. Cette molécule est interdite en agriculture en France, mais faisait encore l'objet de dérogations très encadrées pour certaines cultures spécifiques.

Suppression des dérogations

Ces autorisations exceptionnelles faisaient l'objet d'une évaluation rigoureuse avant d'être accordées : elles reposaient sur une évaluation scientifique et n'étaient délivrées que lorsqu'aucune solution viable n'existait. La suppression de ces dérogations ne fait pas disparaître le besoin, elle le déplace. Les consommateurs français continueront à mettre dans leur panier des fruits, cerises ou autres produits traités à l'acétamipride... mais cultivés dans d'autres pays européens où son usage reste autorisé. Plutôt que de renforcer la santé publique, cette décision affaiblit nos filières et favorise les importations. Et si les effets ne sont pas encore forcement visibles pour les consommateurs, ils le seront dès les prochaines saisons : des vergers entiers manqueront de moyens efficaces pour se défendre contre les ravageurs, faute de traitements compatibles ou d'alternatives disponibles.

Des messages trop alarmistes ?

Cette situation résulte d'une sur-transposition française que certains ont encouragée, parfois en signant des pétitions ou en relayant des messages alarmistes. Mais, au moment de passer en caisse, combien vérifient réellement l'origine des produits ? Combien se demandent si ces fruits ou légumes ont été traités avec la molécule qu'ils ont contribué à interdire en France ? Vous avez exigé des règles plus strictes. Demain, serez-vous prêts à soutenir les filières que vous aurez contribué à fragiliser ? Le pouvoir est aussi dans vos mains.

Une molécule déjà prégnante dans notre quotidien

L'acétamipride n'est d'ailleurs pas absent de notre quotidien. On le retrouve dans certains produits biocides destinés au grand public, tels que des insecticides d'intérieur, des produits de jardinage ou des traitements antiparasitaires pour animaux domestiques. En privant nos agriculteurs d'outils autorisés ailleurs en Europe, nous affaiblissons encore un peu plus notre souveraineté alimentaire et notre économie rurale, sans réduire l'exposition réelle des consommateurs à cette molécule. La FDSEA



(Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et les Jeunes Agriculteurs du Vaucluse appellent à des prises de décisions basées sur les faits, et non sur les peurs, et invitent chacun à exercer sa responsabilité... au moment de remplir son panier.

MMH

Manifestation des agriculteurs : acte III en Vaucluse ce vendredi 13 décembre



Demain, vendredi 13 décembre, les agriculteurs de Vaucluse, mais aussi du Gard et de la Drôme, se mobilisent à nouveau. Cependant cette fois-ci, après les deux premières manifestations qui se sont déroulées à Avignon le lundi 18 et le mercredi 27 novembre derniers, les Jeunes agriculteurs de Vaucluse et la FDSEA 84 (Fédération départementale des syndicats d'exploitants Agricole), se sont donnés rendezvous sur la RN7 entre Piolenc et Orange à partir de 13h30. C'est donc dans ce secteur que la circulation devrait être perturbée.

« Nous voulons vivre de notre travail. »



Pour l'occasion, le mouvement de contestation mettra plutôt en avant la filière viticole qui « traverse une période de crise, où les négociations sont en cours et où le négoce doit maintenir les prix face à la grande distribution, au risque de voir la filière disparaître dans la région », explique les organisateurs de la manifestation qui ont aussi reçu du Syndicat des Côtes-du-Rhône.

« Nous voulons vivre de notre travail, insistent les agriculteurs locaux. Nous voulons vivre de nos revenus et pas des aides. »

Avignon : les agriculteurs vont à nouveau manifester ce mercredi



Après le rassemblement de la semaine dernière, les agriculteurs de Vaucluse se mobilisent à nouveau pour une manifestation à Avignon. La circulation risque être particulièrement difficile en début de matinée sur la route de Marseille ainsi qu'aux abords de la préfecture.

A l'appel des <u>Jeunes agriculteurs de Vaucluse</u> et de <u>la FDSEA 84</u> (Fédération départementale des syndicats d'exploitants Agricole), ce rassemblement se déroulera ce mercredi 27 novembre devant la Chambre d'agriculture de Vaucluse située dans la zone d'activités d'Agroparc.

Attendus avec leur tracteurs et leurs bennes, les agriculteurs réclament « de stopper les sur-contraintes





et la surrèglementation ».

'Notre fin sera votre faim'

« Nos revendications demeurent inchangées, expliquent les représentants du monde agricole locale. Des mesures conjoncturelles et de trésorerie pour soutenir les agriculteurs et les agricultrices, une simplification administrative drastique par des mesures à la main du gouvernement, légiférer pour remettre le gout d'entreprendre au cœur des politiques agricoles, stop aux incohérences européennes et mondiales : pour redonner une ambition à la souveraineté alimentaire européenne. »

Le cortège partira d'Agroparc vers 8h pour rejoindre le centre-ville et bloquer les administrations, les agences et les services de l'Etat. Au moins, deux points d'arrêt sont prévus.



Crédit: DR/Jeunes Agriculteurs de Vaucluse/FDSEA 84/Facebook



Avignon : les raisins de la colère mais aussi les cerises, les lavandes, les fraises et les melons



« Macron, si tu vas à Rio (pour le G 20) n'oublie pas les péquenots », a-t-on pu lire sur une banderolle, « Votre faim, pas notre fin » ou encore « On veut vous nourrir, pas mourir ». A l'aube ce lundi 18 novembre, opération escargot, une centaine d'agriculteurs partis de l'Île Piot avec leurs tracteurs font le tour des remparts. Après une halte au pied du Pont Saint-Bénézet ils vont rallier la préfecture pour faire remonter leurs revendications.

En tout, plus de 80 manifestations de colère sont recencées en France. « Depuis la dernière mobilisation, il y a un an, on n'a pas reçu un seul centime d'euro d'aide pour notre trésorerie » dénonce Benoît, un





viticulteur, membre des Jeunes Agriculteurs de Vaucluse. « Rien n'a changé, on ne nous écoute pas, on n'entend pas notre désespoir. Une machine à vendanger ça coûte cher, un tracteur aussi. On arrive pas à rembourser nos prêts ». Un autre précise : « On voudrait lutter à armes égales mais on ne le peut pas. Nos concurrents n'ont pas les mêmes obligations que nous, ils peuvent utiliser des produits interdits en France, et du coup on mange du poulet à la javel ou du boeuf aux OGM importés et ça ne va pas s'arranger si le Traité Mercosur est signé ».

« On a le moral au plus bas » reconnaît Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse. « On n'arrive pas à nourrir notre propre famille, on n'a pas les mêmes normes qui nous sont imposées, les mêmes charges sociales. Il y en a qui trichent avec les étiquettes et les tampons, qui nous trompent sur la marchandise, surtout dans la grande distribution. On est étranglés ».



© DR



Il y avait 1 million de paysans en France en 1988, il en reste 350 000 aujourd'hui. Ce que voient venir les agriculteurs, c'est leur extinction si on ne fait rien. Il est urgent de réagir, d'où cette révolte paysanne. Depuis un an, depuis l'inaugurations chaotique du Salon de l'Agriculture, quelques avancées avaient été réalisées par le gouvernement. Mais avec la dissolution-surprise du 9 juin, la campagne des législatives, les trois mois à patienter pour trouver un 1er ministre, puis les semaines à attendre pour former un nouveau gouvernenemt, la Loi d'Orientation Agricole est restée en suspens, faute d'interlocuteur. « Sur les 70 propositions de Gabriel Attal au printemps, seulement 36% ont été mises en application depuis, on est floués » explique Arnaud Rousseau, le président de la FNSEA, « C'est totalement insuffisant. Nous en avons marre de cette Europe-passoire qui laisse entrer des produits qui ne respectent pas nos normes de traçabilité et de garantie alimentaire. Et avec le Mercosur, la mondialisation va s'intensifier, les importations aussi, au mépris de notre santé et des cours du marchés qui vont d'effondrer ».

La volonté des paysans en colère n'est pas de bloquer la France, mais de faire passer leur message avec des opérations « coup de poing » jusqu'à la mi-décembre. Pas question de compliquer la vie des consommateurs en amont des fêtes de fin d'année, quand les meilleurs produits agricoles, foie gras, truffes, cardons, poulardes, chapons, treize desserts et grands crus s'arrachent pour composer le menu de réveillons.

« Heureusement, nous avons le soutien de 80% de la population, selon un sondage », précise Georgia Lambertin, soulagée ne pas subir d'agri-bashing. « On remercie nos concitoyens pour leur soutien dans notre lutte légitime et on va tout faire pour ne pas bloquer la circulation. On veut simplement vivre dignement de notre travail, être enfin entendus par les pouvoirs publics et ne plus voir des courges payées 38 centimes d'euro au payan qui se retrouvent dans les étals de supermarchés à 3,50€. »

Jordan Charransol élu président des Jeunes agriculteurs de Vaucluse

2 novembre 2025 |



Ecrit par le 2 novembre 2025



Jordan Charransol, viticulteur et maraicher à Valréas, vient d'être élu président des <u>Jeunes agriculteurs</u> <u>du Vaucluse</u>. Il succède donc à <u>Audrey Piazza</u>, qui était présidente depuis deux ans. Le jeune agriculteur de 29 ans prend la présidence pour un mandat de deux ans dans un contexte agricole en crise.

Agriculteur depuis 2015 et associé à ses parents, Jordan Charransol avait déjà un pied dans le syndicat, auquel il était adhérent depuis 2014 et pour lequel il exerçait le rôle de vice-président en charge du foncier jusqu'à maintenant.

V.A.



Rendez-vous à Matignon pour l'agriculture vauclusienne



Ce mercredi 20 septembre, Georgia Lambertin, présidente de la <u>Chambre d'agriculture de Vaucluse</u>, Sophie Vache, présidente de la <u>FDSEA 84</u> et <u>Audrey Piazza</u>, présidente des <u>Jeunes agriculteurs de Vaucluse</u>, se sont rendues à l'hôtel de Matignon pour une audience avec Mathias Ginet, conseiller technique agriculture d'Emmanuel Macron et d'Elisabeth Borne.

Ce rendez-vous à Matignon a été l'occasion de présenter les atouts et les innovations de l'agriculture



vauclusienne, de la place importante qu'elle occupe dans l'économie du territoire, mais aussi de la crise globale à laquelle elle doit faire face, toutes filières confondues, dans un contexte climatique, économique et social extrêmement tendu.

Georgia Lambertin, Sophie Vache et Audrey Piazza ont présenté une sélection de sujets agricoles à fort enjeux tels que l'hydraulique, les énergies renouvelables, l'arboriculture, la prédation, l'agriculture biologique, l'emploi, ou encore les phytosanitaires, en alertant Mathias Ginet sur les constats alarmants et en proposant des solutions concrètes visant à accompagner les agriculteurs le plus rapidement possible. « L'agriculture n'a jamais vécu une transition aussi importante dans son histoire et il faut absolument que l'État accompagne et soutienne les agriculteurs qui sont de plus en plus vertueux, mais sans les pénaliser », a déclaré la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

Les trois présidentes ont demandé au conseiller une réunion de travail avec le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau et ses services, afin d'aborder plus en détails chaque sujet et de réagir le plus rapidement possible pour aider au plus vite les agriculteurs. Mathias Ginet s'est engagé à répondre rapidement avec une proposition de plan d'action.

L'agriculture vauclusienne en chiffres

- Le Vaucluse compte 4 860 exploitations agricoles
- L'agriculture n'occupe que **31**% de la surface du département (contre 52% en moyenne nationale)
- 21% des exploitations sont en agriculture biologique
- L'agriculture vauclusienne, c'est plus d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires par an
- **10** emplois (équivalent à temps plein) sont créés pour 100 ha (c'est 4 fois plus que la moyenne nationale)

V.A.